



Questionnaire d'évaluation interne de la délégation

Prière de remplir ce questionnaire en groupe à la fin de l'année. Veuillez le joindre au rapport annuel que votre délégation doit envoyer à l'équipe du Réseau au plus tard le **30 avril**.

Notez que seule la première question fait référence à la notion de comité exécutif. Votre modèle de fonctionnement n'importe pas, tant et aussi longtemps que votre délégation fonctionne bien et de manière démocratique. Pour plus d'information sur les modèles exécutif et collectif, veuillez consulter la section 3 du Manuel des délégations.

1. Votre délégation a-t-elle un comité exécutif?

- Oui
- Non

2. Est-ce que les membres de la délégation ont rempli les tâches qui leur ont été assignées dans la charte de la délégation (*si vous en avez une*) ?

- Oui
- Non
- Nous n'avons pas de charte de délégation.

3. Est-ce que tous les membres de la délégation ont respecté le code d'éthique du Réseau?

- Oui
- Non

3.1 Si non, de quelle manière leurs agissements sont-ils allés à l'encontre du code d'éthique?

4. Votre programme était-il réaliste? Les membres de la délégation ont-ils facilement réussi à compléter tous les événements/projets?

- Oui
- Non

4.1 Dans les deux cas, expliquez ici.

5. La communication entre les membres était-elle adéquate? Était-il facile de planifier les rencontres par exemple?

- Oui
- Non

5.1 Si non, veuillez fournir des idées permettant d'améliorer la situation dans l'avenir.

6. Les membres de votre délégation ont-ils été assidus quant aux rencontres?

- Oui
- Non

7. Est-ce que les membres se préparaient pour les rencontres? Complétaient-ils leurs tâches avant la prochaine rencontre ?

- Oui
- Non

8. La délégation a-t-elle consacré assez d'efforts au recrutement pour assurer sa continuité?

Oui

Non

8.1 Combien de membres actuels demeureront actifs dans la délégation en septembre prochain?

9. La délégation a-t-elle fait face à des obstacles majeurs qui aient pu entraver son développement? Les a-t-elle surmontés? Si oui, comment?

Commentaires additionnels :

De la part de l'équipe du Réseau, merci pour vos commentaires!

Veuillez joindre ces réponses au rapport annuel de la délégation à remettre au plus tard le 30 avril.